

3^{EME} JOURNEE DES ACTEURS DE LA MOBILITE INTERNATIONALE DES JEUNES

Vendredi 30 novembre 2018
Au CREPS de REIMS



RESTITUTION



La situation géographique du Grand Est, région transfrontalière et située au cœur de l'Europe, constitue un véritable atout pour élargir les horizons des jeunes, favoriser leur épanouissement et leur mobilité.

Afin de promouvoir la mobilité sous toutes ses formes (études, formation, emploi, volontariat), l'Etat (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports), la Région Grand Est et le Rectorat de la Région académique Grand Est ont organisé la 3ème journée des acteurs de la mobilité internationale des jeunes, ce vendredi 30 novembre 2018, au CREPS de Reims.

Cette journée s'est déroulée en présence de Cédric Chevalier, Conseiller régional et Président de la Commission Jeunesse, d'Emmanuel THIRY, Directeur régional adjoint de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) Grand Est représentant le Préfet de Région, et d'Évelyne Ambles, correspondante DAREIC pour la Meuse, représentant la Rectrice de la Région académique Grand Est.

Destinée à l'ensemble des acteurs de la mobilité internationale des jeunes sur le territoire Grand Est (associations, collectivités locales, etc.), cette rencontre fait suite à la mise en place du COREMOB, le Comité Régional de la MOBilité internationale des jeunes, installé en février 2017. Coprésidé par l'Etat, la Région et le Rectorat, cette instance a pour mission de mettre en réseau les acteurs régionaux pour permettre l'accès le plus large de tous les jeunes aux expériences de mobilité.

Près de 80 participants ont pu échanger sur leurs besoins et proposer des actions concrètes à mener, à travers quatre ateliers thématiques :

- Valoriser des expériences et communication de pairs à pairs
- Formation des acteurs régionaux et accompagnements des projets
- Mobilisation des territoires, impact territorial des expériences de mobilité
- renforcer la coopération transfrontalière

PRESENTATION DES DONNEES SUR LA MOBILITE EN REGION GRAND EST ET DES ACTIONS 2018

Cathy Laurent, Cheffe de service Jeunesse de la Direction de la Jeunesse et des Lycées de la Région Grand Est a introduit cette journée comme un moment de partage de convictions entre acteurs de la mobilité en Région Grand Est.

Chaque acteurs partage des constats et souhaite élargir les expériences de mobilité pour tous les jeunes. Les mobilités sont des expériences qui transforment, qui font évoluer et font partis du parcours d'un jeune.

DONNEES CHIFFREES SUR LA MOBILITE

Financements Erasmus + en Grand Est : 24 millions d'euros environ ont permis de financé le dispositif « Erasmus + ». Financé principalement par l'agence française et les autres agences de l'éducation formelle. Le tiers restant étant financé par les agences jeunesse

12 184 jeunes ont été bénéficiaires du dispositif Eramsus + en 2017. Les principaux pays d'accueil sont le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Espagne pour une durée moyenne de 116 jours. L'âge moyen d'un jeune en mobilité est de 23 ans.

Les financements OFAJ dans le Grand Est en 2017 touchent près de 2/3 le formel, 1/3 correspondant au non formel, pour un montant total de **1 090 000 €**. Les bénéficiaires relèvent principalement du secteur formel (env. 10% de non formel)

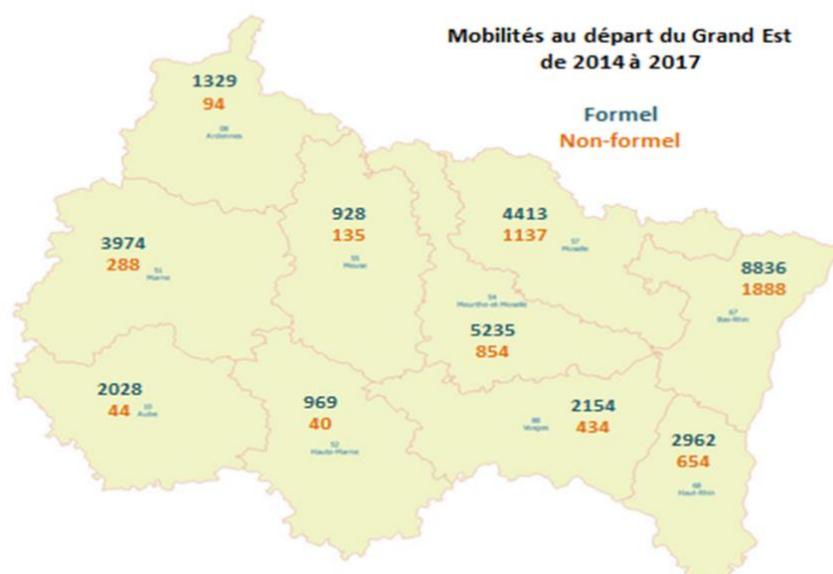
Financements des projets de solidarité internationale : 7 000 € dans la Meuse ; 6 000 € en Moselle ; 116 895 € dans les Vosges ; 84 500 € en Meurthe-et-Moselle et 57 000 € dans le Bas-Rhin. 592 jeunes du Grand Est se sont engagés comme volontaires à l'international.

L'Allemagne est de loin la destination première, principalement en raison du fort développement du VFA (Volontariat franco-allemand) soutenu par l'OFAJ.

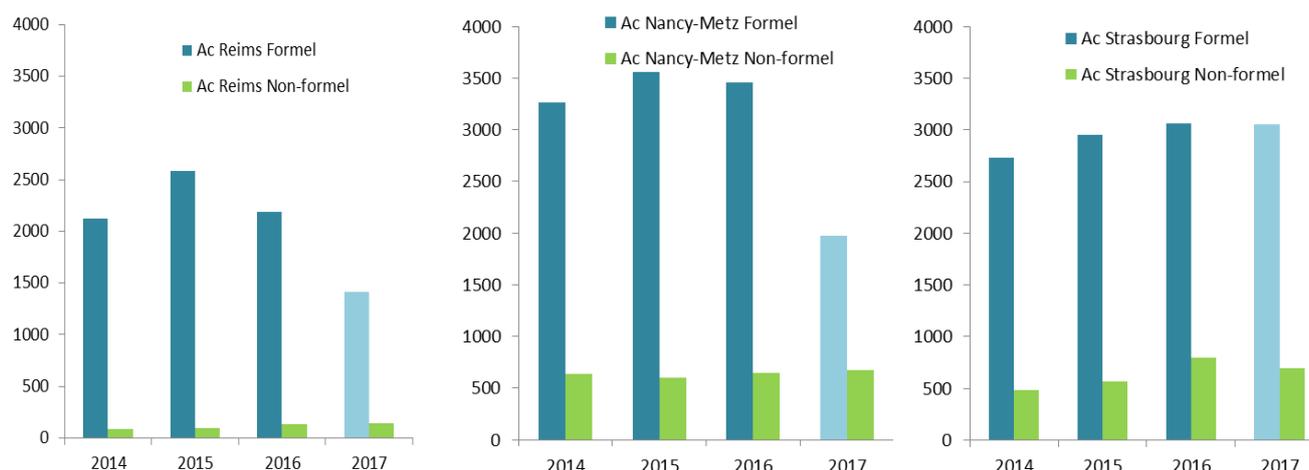
63% des volontaires qui partent en Allemagne sont domiciliés dans les deux départements alsaciens.

406 jeunes du Grand Est ont également participé à un projet JSI ou VVV-SI entre 2012 et 2017

Des disparités existent dans le Grand Est : les dispositifs sont aujourd'hui moins mobilisés en Champagne-Ardenne. Cf carte :



Nombre de bénéficiaires par académie :



On peut constater qu'en 2017 le nombre de bénéficiaires en mobilité a augmenté considérablement. Le secteur formel prend bien évidemment le dessus dans les 3 académies.

LES ACTIONS ERASMUS + EN BREF

 Erasmus+	 CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ
<i>Mobilité à des fins d'apprentissage</i>	<i>Volontariat</i>
<i>Coopération pour l'innovation et l'échange de bonnes pratiques</i>	<i>Stages et jobs</i>
<i>Soutien à la réforme des politiques de jeunesse</i>	<i>Projets de solidarité de jeune</i>

[Retour sur le Plan de développement du COREMOB - Actions 2018](#)

[Axe 1: Rendre les dispositifs de mobilité accessibles au plus grand nombre](#)

Forum jeunesse de la Grande Région le 29 mai 2018 au Luxembourg, thématique sur la mobilité des jeunes ayant moins d'opportunités.

Evènements ciblés en octobre, constituant un « mois de la mobilité ». Organisation d'actions grand public sur les différents territoires de la région (information, témoignages de jeunes, atelier/ fabrique...).

Sensibilisation des chargés de projets des QPV, des référents « politique de la ville » des DDCSPP et des délégués du préfet.

Axe 2: Améliorer la qualité des projets

En 2017, mise en place de 11 formations : 6 en Champagne-Ardenne, 2 en Lorraine, 3 en Alsace. 89 structures touchées. 114 stagiaires (59 CA, 29 LO, 26 AL). 218 journées stagiaires. En 2018, une session dans chaque territoire sur les trois premiers trimestres. La formation « Parcours sans frontières » est en cours depuis novembre 2018 et se poursuit en 2019.



Axe 3: Faire de la mobilité un atout pour les jeunes et le territoire

- Formation « Le montage et la gestion de projets Erasmus+ » au CNFPT à Nancy les 12 et 13 juin 2018, proposée par la Région et la DRDJSCS
- Poursuite du dispositif DACT du Rectorat pour faciliter la construction des partenariats et le co-financement des projets

Axe 4: Renforcer les coopérations transfrontalières

Questionnaire en ligne pour connaître l'expérience transfrontalière, les perspectives d'avenir et les attentes par rapport à l'atelier transfrontalier du COREMOB. 77 réponses.

Mise en place d'un Service Volontaire Européen (SVE) stratégique Erasmus+ à l'échelle de la Grande Région.

Communication

Proposition de mise en place d'une newsletter du COREMOB dans l'objectif de valoriser les projets réalisés avec bien entendu la contribution du réseau COREMOB.

Propositions de rubriques en séance: retour très satisfaisant. A mettre en place pour une publication tous les 2 mois.

PRESENTATION DU Parcours Sans Frontières (PSF) : PLAN DE FORMATION GRAND EST

Cette formation, à destination des élus, bénévoles et professionnels de la jeunesse, est proposée par les acteurs du Comité Régional de la Mobilité Européenne et Internationale (COREMOB), et financée par la Région Grand Est et l'Etat.

Formation pilotée par l'association MIRADOR - Tél : 03 55 19 39 86



<http://project-mirador.org/>

Proposée dans le but de permettre l'accès à la mobilité internationale à un plus grand nombre de jeunes et de renforcer la qualité des projets sur l'ensemble du Grand Est, cette formation :

- Forme les professionnels de la jeunesse afin qu'ils puissent être totalement indépendants dans le montage (pédagogique et financier), la réalisation, l'évaluation et la valorisation de projets de mobilité ;

- Encourage de manière pédagogique et active la communication, l'entraide et les échanges de bonnes pratiques entre les professionnels de la jeunesse intéressés par la mobilité ;
- Maintient, soutient et renforce un réseau dynamique et pérenne d'acteurs de la mobilité dans le Grand Est.

Présentation du format de la 4ème édition du PSF :

- Un Parcours décentralisé: Champagne-Ardenne / Lorraine/ Alsace
- 3 étapes : modules du tronc commun : novembre à décembre 2018, modules d'accompagnement : janvier à mars 2019 et des modules d'approfondissement: février à juillet 2019
- Format sur mesure
- Engagement possible sur tout ou partie du parcours,
- Participation possible sur les 3 territoires,
- Formation professionnelle (MIRADOR organisme de formation).

La brochure de communication du dispositif a été diffusée largement sur la Région Grand Est auprès des établissements scolaires, professionnels de la jeunesse, acteurs de l'emploi et de l'insertion, collectivités, fédération associatives (MJC, centres sociaux),etc.

Néanmoins, une différence nette de participation apparaît (Sur 16 participants, en moyenne 12 se sont inscrits en Lorraine, 4 en Champagne Ardennes et 4 en Alsace). Des modules décentralisés seront proposés en janvier, la période et le mode de diffusion de l'information vont être réadaptés et enfin le maillage territorial des acteurs de la mobilité dans ces territoires va être approfondi.

Les premières évaluations sont positives : intérêt des participants pour les thèmes et volonté de travailler en réseau sur le Grand Est.

PRESENTATION DE LA FORMATION CONJOINTE DES VOLONTAIRES EUROPEENS ET EN SERVICE CIVIQUE

La formation des volontaires européens et en service civique est présenté par M. Bouillon Mickaël de la FRMJC.

En 2019, 4 types de volontaires vont être pris en compte : jeunes en SVE, jeunes services civiques, service civique accueillis dans le cadre du dispositif Région « SC en milieu rural » et service civique migrants syriens accueillis sur la MJC de Lorraine.

La FRMJC invite ces jeunes volontaires à participer à différentes actions. La porte d'entrée est de croiser les actions de citoyenneté, de solidarité. Sur une durée de 4 jours, cette formation permet de leur apporter la méthodologie, de leur donner du sens dans le volontariat et de créer de l'interconnaissance.

C'est par conséquent une phase d'accueil qui permet de les sensibiliser à la mobilité internationale.

Un second temps est proposé sur le territoire champardennais et concerne les SVE, SC et tuteurs. L'objectif est de réfléchir et s'exprimer sur les craintes des jeunes dans l'exercice de leur mission de volontariat. Formation animée par la FRMJC.

Au niveau Grand Est, une 3^{ème} étape est mise en place : rencontre entre le volontaires et animateurs pendant 3 jours à la Maison de Courcelles en Haute-Marne : échanges de pratiques, constructions de liens et d'échanges entre les jeunes avec des parcours très différents.

La FRMJC propose également aux jeunes de participer à une bourse d'échange : mobilité intra région. Cela permet de contribuer à la mobilité et de créer l'interconnaissance.

La dernière et 4^{ème} étape consiste à rassembler les jeunes SC et SVE en fin de volontariat lors d'une journée rencontre. Les freins, les plus-values, les réflexions sur les compétences acquises...seront abordées lors de cette rencontre.

La FRMJC souhaite étendre cette démarche globale de formation et suivi aux autres services civique sur tout le territoire Grand Est.

PRESENTATION DU PROJET TRANSFRONTALIER : PARTENARIAT LORRAINE-SARRE PROJET INTERREG

David Sarrado, DAREIC Nancy-Metz, a présenté le projet transfrontalier du centre d'aide à la mobilité transfrontalière. Ce projet est financé à 60 % par Interreg 2016-2021, programme européen de coopération territoriale et cumulable avec la bourse OFAJ.

Avec une dimension transfrontalière et un intérêt économique particulier, ce dispositif permet aux jeunes de recevoir une bourse financière, une aide à l'organisation et enfin d'être valorisé via la délivrance en fin de séjour d'un Europass mobilité.

En 2017-2018, sur 145 demandes de mobilités 89 ont été financées. Les jeunes pouvant bénéficier de ce dispositif sont les élèves en lycées professionnel et les étudiants en BTS. 32 établissements sont signataires.

La zone éligible en Grande Région comprend l'académie de Nancy-Metz, la Sarre et le Palatinat occidental.

Ce dispositif suscite un réel intérêt professionnel pour le jeune : il lui permet une certaine maîtrise de la langue, de développer également sa capacité d'adaptation, de créer un réseau et d'acquérir enfin des nouvelles compétences techniques.

Ce programme favorise la mobilité des jeunes au travers des expériences, des pratiques transfrontalières, augmente l'employabilité des jeunes sur le marché du travail transfrontalier et sensibilise enfin les jeunes à la culture du voisin.

Pour les établissements, des mobilités individuelles et collectives sont possibles. (Ex : visites d'une journée en entreprises). En 2 ans, 16 mobilités collectives ont été financées.

Axe 1 : Valorisation des expériences et communication de pairs à pairs

Atelier animé par Charlotte SIMON d'ESN France et Pauline Courtois, Chef de projet Jeun'Est Région, ce temps d'échanges a permis de faire un état des lieux des dispositifs de mobilité existant tel que :

Mobilités pédagogiques	Engagement	Mobilités professionnelles
Erasmus+	SCV Inter	VIE/VIA
Bourses d'Etat	SVE/CES	PVT
Bourses des collectivités	Echanges de jeunes	Erasmus+ stage
(free moves)	IJFD	Au pair
OFAJ	VSI	
Séjours linguistiques	Chantiers	
	Jumelage/coopération décentralisée	
	CSI	

Pour valoriser les expériences des jeunes par la communication externe, quelques propositions ont émergé telles que :

- Réaliser des expositions retraçant des portraits de jeunes
- Participer à des évènements
- Organiser des réunions d'information plus tôt pour les parents, jeunes, élus, pour que cela devienne un dispositif habituel
- Proposer une intervention dans les lycées
- Mettre en place un Buddy system / le parrainage
- Via les réseaux : réseaux sociaux, sites internet, presse, radio, vidéos

Concernant la communication de pairs à pairs, le groupe a soulevé tout d'abord les avantages :

- Facilite le partage d'expérience, rassure, prise de confiance
- Pratique, concret, valorisant, honnêteté, moins de filtre, langage, âge...
- Acte citoyen, d'engagement
- Donne envie d'apprendre la langue, de partir....



Exemple de la Mission locale de Toul avec Parcours le monde : PROJET ALTER EGO

Le but est d'offrir à des jeunes ayant moins d'opportunité de partir de travailler sur le projet du tourisme alternatif (culturel, gastronomique...). Ce projet leur permet de s'ouvrir sur la culture différente et sur la tolérance de l'autre.

Des entretiens sont mis en place avec des jeunes pour échanger sur le projet mais sans pour autant préciser la destination pour donner l'envie de partir, grâce aux témoignages de jeunes en service civique qui sont déjà partis.

Le séjour est filmé par un vidéaste qui permettra d'en faire un témoignage intéressant pour les autres jeunes.

Ce programme coute 0€ aux jeunes : financement Erasmus +, Mission locale et la Région pour la formation des accompagnants. L'objectif étant de renouveler cette expérience chaque année.



Pour finir, le groupe met l'accent sur l'idée de créer un portail de la mobilité pour permettre aux jeunes de communiquer et aux acteurs d'échanger également. Il serait également intéressant de mettre en place un bus itinérant pour permettre aux jeunes et familles d'être informés au plus proche de leur territoire.

Axe 2 : Formation des acteurs régionaux

Cet atelier animé par Mathilde JAMBOT du GESCOD a dans un premier temps fait des constats généraux sur la formation des accompagnateurs :

- 1) nécessité de sensibiliser et former les accompagnants jeunesse à la mobilité
- 2) manque de connaissance des programmes et des dispositifs
- 3) rien n'est centralisé, dispersion de l'information

Des échanges sur ces **problématiques d'« avant formation »** ont abouti à des propositions telles que :

- opter pour des formations à distance
- mieux et plus communiquer sur les formations
- cibler les contenus (en fonction des publics : formel, non formel, lycée, apprentissage, études supérieures, ...)
- proposer des modules sur : comment recruter/motiver les candidats - comment valoriser l'expérience - comment mobiliser les équipes pédagogiques
- Créer un portail qui centralise les informations
- Mettre en place un coordonnateur sur chaque ancienne région
- exemples existants dont on pourrait s'inspirer : SO Mobilité (plateforme mobilité Sud Ouest) ; Tickets pour le monde ; Animafac

L'après formation est tout aussi complexe :

- Quel suivi après la formation ?
- Comment savoir si la formation a permis le développement d'un projet de mobilité ?
- La formation a-t-elle suffi ?
- M'accompagnant formé s'est-il senti à l'aise ou lui a-t-il manqué des informations/connaissances/compétences... ?

Des propositions concrètes sont alors proposées :

- Disposer d'outils concrets permettant l'échange de pratiques et la mise en œuvre/le suivi : outils numériques, séminaires, foire aux outils, témoignages
- Intégrer dès le départ dans la formation (PSF) un outil de suivi (par exemple une évaluation après 6 mois)
- Identifier des ambassadeurs sur le principe des « développeurs Erasmus + » dans l'Education Nationale. Avec un rôle d'accompagnement des porteurs de projets, géré par l'Agence Erasmus. A développer au niveau de l'éducation non formelle, car le réseau existe mais n'est pas formellement constitué
Il est soulevé l'importance de différencier entre des personnes ressources (qui peuvent donner du temps pour un accompagnement dans la durée) et des ambassadeurs (qui sont là plus pour témoigner et informer).
- en plus des formations à destination de débutants, organiser des temps d'échanges de pratique pour les accompagnants déjà initiés mais souhaitant aller plus loin
- disposer d'un tronc commun pour les sujets transversaux mais faire attention à certaines thématiques spécifiques qui peuvent différer selon les publics.



Axe 3 : mobilisation des territoires, impact territorial des expériences de mobilité

Trois thématiques ont été traitées : la formation des agents territoriaux et des élus locaux ; la politique de la ville ; la valorisation des mobilités sur les territoires.

Thématique 1 : Formation des agents territoriaux et des élus locaux

- Comment travailler au sein du COREMOB et outiller les agents territoriaux et les élus locaux? Quels actions mettre en place (formations, sessions d'information) ? A quelle fréquence ? Quelle stratégie ?

Propositions des participants :

- Réaliser un teaser dynamique valorisant des expériences de jeunes en Grand Est (mobilité entrante et sortante)
- Sensibiliser les élus locaux par le biais des réseaux existants (exemple : Association des maires) en organisant une rencontre, des interventions et en rédigeant des articles dans les newsletters

- Favoriser les échanges techniques lors des accueils de délégations, des jumelages pour valoriser les dispositifs de mobilité de toutes les parties participantes
- Organiser un rendez-vous annuel territorialisé sur la mobilité des jeunes (comme la journée annuelle du COREMOB)
- Promouvoir la mobilité des agents et des élus
- Via un bus itinérant, aller au contact des agents et des élus, pour leur présenter les informations et les dispositifs de mobilité (1 à 2 fois par an)

Thématique 2 : Politique de la Ville

1. Comment mieux faire connaître les dispositifs aux jeunes des quartiers Politique de la Ville ?
2. Comment mobiliser des jeunes pour de l'information pair-à-pair au-delà du cercle des acteurs de terrain ?

Propositions des participants :

- S'appuyer sur les acteurs locaux en charge de la jeunesse (missions locales, établissements de formation, collectivités, relais familles, associations d'insertion, tissu associatif)
- Réaliser un teaser avec des jeunes encadrés par un vidéaste professionnel
- Mettre en place des actions de parrainage
- Valoriser la richesse d'un échange interculturel (départ collectif, accueil de jeunes étrangers,...) et les expériences de mobilité des jeunes
- Favoriser les échanges entre jeunes de différents quartiers
- Associer toutes les parties prenantes, des financeurs jusqu'aux parents

Thématique 3 : Valorisation des mobilités sur les territoires

1. Comment mieux intégrer les jeunes qui arrivent sur le territoire ?
Quelles actions mener ?
2. Quels types d'actions innovantes mettre en place pour mobiliser les médias et faire en sorte qu'ils relatent les expériences de mobilités entrantes et sortantes ?
3. Quels outils mettre en place pour recenser les mobilités entrantes et sortantes sur le territoire ?

Propositions des participants :

- - Adapter l'accueil des jeunes selon le territoire d'accueil (quartiers Politique de la Ville, territoire urbain, rural)
- - Mettre en place un système de parrainage
- - Promouvoir la mobilité des acteurs de la mobilité et de la jeunesse
- - Organiser des retours d'expériences de mobilité et en faire la promotion
- - Valoriser la notion de citoyenneté et la remettre au centre du débat du socle légal à la perception individuelle
- - Organiser un ciné-débat (par exemple dans le cadre d'un festival)
- - Envisager une plateforme commune pour le recensement des mobilités entrantes et sortantes sur le territoire et les questions soulevées (foire aux questions).

Axe 4 : renforcer les coopérations transfrontalières

Animé par Grégory Dufour (Région) et Elodie Mareau (Rectorat), cet atelier a permis d'échanger autour de la présentation de 3 dispositifs ou actions proposées sur les espaces transfrontaliers

Le rectorat a réaffirmé l'importance de l'apprentissage de l'allemand, et les mobilités éducatives transfrontalières. Il est revenu sur les programmes européens « Robert Schumann » et « Sesame GR ».

L'Etat a présenté les modalités de coopérations transfrontalières au sein de la grande région : Allemagne : la Sarre et la Rhénanie-Palatinat, France (la Lorraine), le Luxembourg, la Belgique (Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Communauté germanophone).



Depuis quelques années la priorité retenue est de faciliter la mobilité des jeunes dans cet espace transfrontalier, en mettant notamment les structures en réseau.

L'objectif pour l'académie Grand Est est d'atteindre les 100% des établissements scolaires ayant initié une coopération internationale d'ici 2020.

Le Club pour l'Unesco a ensuite présenté l'expérimentation du Volontariat Transfrontalier au sein de la Grande région.

L'intérêt de ce nouveau dispositif est de déposer sans connaître les partenaires à l'avance, les finances sont disponibles dès l'accueil (effet immédiat facilite les entrées en mission pour les jeunes). Le dispositif est facilitateur, il propose 24 missions de volontariat à court terme et 30 à long terme.

Cette expérimentation a permis de proposer un SVE Stratégique 2018/2019.

Enfin, la Région a présenté le retour du questionnaire (disponible sur demande) sur cette question et la « Task Force », équipe de juristes qui travaillera sur les obstacles repérés par les membres du réseau. Exemple : travail sur les freins à la reconnaissance des certificats et diplômes.

45% des mobilités transfrontalières concernent l'enseignement professionnel et l'apprentissage. Le financement est essentiellement public (Erasmus+, Interreg et collectivités). A noter que l'OFAJ a soutenu 7 447 jeunes en 2017.

Courant 2019 sera organisé un atelier spécifique sur les possibilités de financement sur l'espace transfrontalier. Courant 2019, un rapprochement des groupes jeunesse du Rhin supérieur et de la Grande Région est prévu pour échanger sur la mobilité.

Quels enjeux et priorités pour votre institution s'agissant des mobilités transfrontalières, européennes et internationales ?

(CC) M. Cédric CHEVALIER; Président de la Commission Jeunesse de la Région Grand Est

(EA) Mme Evelyne AMBLES; Correspondante DAREIC pour la Meuse, représentant la Rectrice de la région académique Grand Est

(ET) M. Emmanuel THIRY; Directeur régional adjoint de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale du Grand Est, représentant le Préfet de la Région Grand Est



CC : pour le président Rottner, la mobilité est un enjeu fort. Une expérience de mobilité permet aux jeunes d'accéder à leur autonomie, d'avoir une ouverture au monde. CC considère que la valorisation des expériences de mobilité est un vrai sujet et est une valeur ajoutée pour une Région comme la nôtre.

EA : La mobilité est une dimension clé pour le développement des compétences, l'adaptabilité au monde du travail. C'est un enjeu pour tous les publics (équipes éducatives, élèves, etc).

L'objectif est de faire vivre cette mobilité individuelle ou collective dès le plus jeune âge. Autre objectif : investir les territoires ruraux.

ET : C'est une priorité jeunesse de l'Etat. L'objectif est d'augmenter les bénéficiaires, diversifier les profils.

A noter que les budgets Erasmus+ sont à la hausse. Il faut donc accompagner le déploiement des dispositifs, diversifier les profils des bénéficiaires (ruraux, publics sensibles, ...), proposer des accompagnements spécifiques.

Un objectif affiché ; toucher 25% des jeunes en QPV et les jeunes ruraux.

La DRDJSCS participe aux groupes de travail transfrontaliers. Son rôle, participer à la mise en œuvre et faciliter les coopérations.

Quels moyens mobilisez-vous ou quelles actions mettez-vous en œuvre ?

EA : D'abord des moyens humains (correspondants, disséminateurs, ...). Encourager les consortiums pour aller sur les programmes E+.

- Encourager les consortiums pour aller sur les programmes E+
- Mettre en place une stratégie : 100% de partenariats étrangers dans tous les établissements scolaires d'ici 2020 (Etablissements du second degré)
- Mettre en place des formations spécifiques ; organiser un événement académique pendant les Erasmus Days et être relais de l'information.

CC : La région a réussi à harmoniser l'ensemble des dispositifs et mis en place une coordination interne de la mobilité.

L'objectif est que chaque jeune quel que soit son statut puisse trouver un soutien. Soutien qui doit être adapté à l'ensemble des profils.

La Région travaille également avec un réseau d'acteurs internationaux, que ce soit avec l'OFQJ ou l'OFAJ.

La Région propose également un nouvel outil pour communiquer en direction de tous les jeunes de 15 à 29 ans, la carte et l'appli JEUN 'EST, qui permet de mettre en avant les soutiens, dispositifs qui les concerne. Elle peut également compter sur l'appui des jeunes du Conseil régional des jeunes et construire avec eux.

Elle mène en outre des actions en réseau au niveau de Régions de France et concertation avec les autres collectivités du territoire Grand Est.

La Région a également mis en place un « Bonus transfrontalier » pour l'ensemble de ses dispositifs de mobilité. Enfin, le nombre de bourses distribuées aux jeunes a été doublé depuis la mise en place de cette région.

ET : La mobilité est une priorité interministérielle. L'Etat soutien l'OFQJ à hauteur de 2 Millions d'euros par an et 12 Millions d'euros pour l'OFAJ.

A noter également, 370 jeunes dans le GE effectuant une mission de volontariat international.

La DRDJSCS accompagne le réseau des acteurs de la mobilité et assure conjointement avec la région le secrétariat di COREMOB. Ses services accompagnent également les acteurs au montage de projet, à la formation et apporte également son soutien financier à certains projets. Enfin, la Dr a lancé un AAP spécifique sur le volet transfrontalier, pour les jeunes en difficultés partant en mission de volontariat transfrontalier.

Quelle plus-value apportée par cette coopération au sein du COREMOB Grand Est et qu'en attendez-vous (avantages et perspectives) ?

CC : La Région a pour objectif de coopérer avec les autres institutions, comme c'est le cas ici avec le Rectorat et la DRDJSCS. Cette coopération permet d'être en capacité d'apporter des innovations et être force de proposition.

C'est l'occasion de partager ses expériences, d'adopter une stratégie commune et se rappeler à la réalité en échangeant avec les acteurs de terrain et trouver les meilleures solutions, assurer un meilleur maillage territorial.

Il est important d'associer les jeunes aux travaux du COREMOB et de les consulter, comme c'est le cas aujourd'hui avec la présence de jeunes du Conseil régional des jeunes.

CC s'interroge enfin sur le Service National Universel et se pose la question d'intégrer une obligation de mobilité par exemple d'un mois.

EA : C'est une occasion unique de connaître les acteurs de terrain et de faire des ponts avec le monde de l'éducation non formelle et de mieux travailler ensemble.

ET : Outre le fait de mieux travailler ensemble, c'est aussi l'occasion d'informer mieux et plus de jeunes, de valoriser les projets réalisés et de les faire connaître.

CONCLUSION par Cathy Laurent

Ces échanges constructifs permettent de dégager 4 thèmes :

- Mutualiser, partager, communiquer : la plateforme JEUN'Est pourrait être un vecteur de mutualisation pour mieux valoriser les expériences. Le Pair à Pair reste encore le meilleur moyen de sensibiliser, rassurer, déclencher une mobilité
- Mieux communiquer vers l'extérieur et toucher tous les acteurs éducatifs (parents, institutions, éducation formelle et non formelle....)
- La mobilité entrante et sortante, comme vecteur d'attractivité de nos territoires
- Positionner les jeunes au cœur de nos préoccupations.

Suite à cette rencontre, il a été demandé aux participants de réagir et de donner un avis à chaud, voici ce qui a été retenu :

L'accueil a été très chaleureux, le repas a été fort apprécié. Les sujets des ateliers ont bien été choisis, cependant restent larges et ne concernent pas forcément tout le monde. L'après-midi a semblé trop théorique et l'animation de la table ronde a été appréciée.

Il pourrait être retenu pour les ateliers d'insister sur des sujets plus ciblés et parler de cas pratiques. Ainsi voire à inviter des intervenants non formels comme des jeunes partis en mobilités et prévoir des échanges d'expériences ou d'actions.

INTERVIEW DE CEDRIC CHEVALIER PAR RADIO JEUNES REIMS

Pour écouter :



